

LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saônois

EDITO



La commission exécutive de la Cgt70 a décidé de consacrer un numéro spécial de votre journal à un retour sur la conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012 réunissant organisations syndicales de salariés et d'employeurs.

La CGT s'est félicitée de la tenue de la conférence sociale organisée par le gouvernement.

En effet cette démarche tout à fait différente qui redonne une place au dialogue social et aux interlocuteurs sociaux, montre une volonté politique à l'égard des organisations de salariés sans comparaison avec ce que nous avons vécu ces cinq dernières années.

Il y a de nouveaux points d'appui pour se faire entendre sur toute une série de sujets. Plusieurs des rendez-vous cités dans l'agenda du Premier ministre reprennent des demandes précises que nous avons formulées.

Le Secrétaire Général de notre organisation, Bernard Thibault, a regretté cependant qu'à ce stade aucune disposition n'ait été prise pour faire face à l'urgence, aux plans de restructuration et aux fermetures de sites. Pourtant, nombreux sont ceux qui avaient besoin de mesures rapides à ce propos.

Vous trouverez donc à l'intérieur de ce journal un résumé des 7 tables rondes qui ont composé ces deux jours de travaux. Bien sur tout n'y est pas repris mais cela permet un éclairage sur les différentes attentes et approches des principaux problèmes de notre pays, par l'ensemble des partenaires sociaux et le gouvernement.

Evidemment, nous sommes encore loin de voir aboutir les revendications de la Cgt en matière d'emploi, de salaires, de protection sociale, de services publics...

Si effectivement cette approche de consultation des organisations syndicales avant des prises de décisions importantes est nouvelle et plutôt bienvenue, il n'en reste pas moins que l'aboutissement de nos revendications ne pourra passer que par la mobilisation.

C'est d'ailleurs ce que la Cgt vous propose.

Le 9 octobre, en relais d'une initiative européenne de la Confédération Européenne des Syndicats, la Cgt appelle les salariés et sans emploi à se mobiliser pour l'industrie et l'emploi.

Chacun a pu constater que le gouvernement AYRAULT marquait le pas et que les affirmations d'hier n'étaient plus toutes aussi claires aujourd'hui.

Il est temps de donner un nouveau souffle à ce jeune gouvernement pour qu'il n'oublie pas qu'il a été porté par une majorité d'électeurs qui ont des fins de mois difficiles, qui sont dans la précarité, la misère qui souffrent de problème d'accès à la santé, au logement, aux services publics... Temps, également d'affirmer notre opposition au pacte européen d'austérité.

Quoi de mieux comme nouveau souffle que celui des chants de revendications !!

Alors le 9 octobre toutes et tous en manifestation pour exiger une véritable politique en direction de l'emploi et l'arrêt de la casse de notre tissu industriel au profit des intérêts financiers.

Vous trouverez dans ce numéro le détail de l'organisation. D'ici là, en espérant vous voir nombreux, je vous adresse mes salutations fraternelles.

Jean-Louis MOREL
Secrétaire Général de La Cgt70

Nous sommes sur le
Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :
www.cgt70.fr

Imprimé sur du papier certifié FSC

BULLETIN D'INFORMATION HAUT-
SAONOIS
N° ISSN 0338-8034
CPPAP N°0615 S 06535
DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Jean-Louis MOREL
Imprimé par nos soins : CGT

Table ronde « Réunir les conditions du redressement productif national »

Thèmes traités :

- Les causes de la désindustrialisation
- La compétitivité qualité
- Les outils du dialogue social

Cette table ronde devait traiter du diagnostic partagé ou non qui a conduit la France à cette situation avancée de désindustrialisation.

Très rapidement le modèle social français a été la cible d'attaque venant du patronat, les attaques du patronat se sont surtout portées sur le Code du Travail jugé trop rigide et le poids excessif des charges sociales qui pénaliseraient la compétitivité.

La CGT a été la seule à contester cette approche. Le Ministre et la CFDT ont finalement décidé de préparer un relevé de conclusion de cette séance pour notamment préciser que la compétitivité cout était en grande partie due aux poids des charges sociales et que **la solution résidait dans le transfert d'une partie des cotisations sociales vers la CSG, partie estimée entre 30 à 70 milliards d'euros.**

La CGT a alors affiché sa fermeté en démontrant que le manque de compétitivité des entreprises françaises reposait sur **la dérive financière, la faiblesse des investissements** en recherche, développement, en formation, en emploi, en salaire(exemple du cout de main d'œuvre plus élevé de 30% en Allemagne par rapport à la France dans le secteur automobile)mais aussi la déresponsabilisation des entreprises par **des exonérations massives de cotisations sociales**, véritables trappes à bas salaires, les mesures fiscales dérogatoires applicables aux entreprises, la **mise au pas des entreprises sous traitantes** par les donneurs d'ordre, l'absorption des entreprises de tailles intermédiaires par les grands groupes, **un système bancaire défaillant** quand à son rôle de financeur de l'économie et notamment de PMI/PME, l'absence de vision stratégique industrielle de l'Etat, **Les règles de concurrence** imposée par une Europe d'avantage tournée vers la compétition que vers la coopération, les complémentarités et les solidarités entre les territoires et les peuples, **l'absence de droits d'intervention pour les salariés** sur les choix stratégiques de leurs entreprises.

Les interventions de la Cgt en séance et après la séance ont permis de faire reculer le patronat et d'autres organisations et finalement ce texte véritable plaidoyer pour la CSG a été rejeté.

La séance du mardi matin a permis d'adopter des points importants

- ▶ La mise en place de la Banque Publique d'investissement avec ses déclinaisons régionales et le livret d'épargne industrie.
- ▶ La place primordiale du secteur énergétique et d'une politique énergétique basée sur le mix énergétique (répartition des différentes sources d'[énergies primaires](#) consommées pour la production des différents types d'[énergies](#)) a été réaffirmée
- ▶ L'objectif de 3% du PIB consacré à la recherche réaffirmé.
- ▶ La politique industrielle territorialisée par filière industrielle stratégique a été réaffirmée.
- ▶ Les sujets d'anticipation des restructurations (proposition CFDT) ont été retenus et renvoyés à la négociation sur les IRP, comme les droits d'intervention des salariés dans les CA, les conseils de surveillance (proposition CGT)
- ▶ Une mission portant sur la compétitivité de l'industrie française a été confiée à Louis Gallois

Les principales propositions CGT pour réussir le Redressement Productif National :

- ✓ Investir dans une véritable politique industrielle,
- ✓ redéfinir les filières industrielles stratégiques et notamment, le rapport donneur d'ordre / sous-traitant,
- ✓ arrêter la spéculation, les dérives financières de court terme, le sacrifice des industries et des services publics, le gaspillage d'argent public pour financer les actionnaires et les revenus financiers, la casse de la protection sociale et du code du travail,
- ✓ aider les petites et moyennes entreprises par la constitution d'un pôle financier public au service de l'emploi, la formation, la recherche, les équipements,
- ✓ mettre en place un fonds européen pour financer le développement social et économique.

Table Ronde « Développer l'emploi et en priorité l'emploi des jeunes »

Comme pour les autres tables rondes, les délégations patronales ont fait pression en vue d'un allègement du poids des cotisations sociales et une réforme de la protection sociale et d'assouplir le marché du travail. Les représentants des collectivités territoriales se sont particulièrement investis et l'Association des Régions de France a porté la revendication d'un transfert des politiques de l'emploi sur les régions.

La question des moyens d'intervention pour des alternatives aux licenciements reste sans réponse tout comme l'a été notre proposition de redéfinition du licenciement économique.

L'enjeu d'une négociation sur la « sécurisation » de l'emploi a été particulièrement marquant. J.M. Ayrault propose une nouvelle démarche pour celle-ci. Celle-ci suppose de lutter contre la précarité de l'emploi, de trouver les moyens d'accompagner les mutations économique.

Le Medef a fait pression et le volet « lutte contre la précarité » passe en arrière-plan ; la modulation des cotisations assurance chômage en fonction du comportement des entreprises est renvoyée dans le cadre d'une négociation à venir de la convention d'assurance chômage. Un chantier relatif à la « sécurisation des parcours professionnels » fait son apparition dans la feuille de route à l'horizon de la mandature.

L'Agenda prévoit une consultation immédiate des syndicats, du patronat et acteurs territoriaux sur la mise en œuvre des emplois d'avenir qui seront ciblés pour des jeunes faiblement qualifiés et devraient concerner le secteur non marchand, les collectivités, certains services de l'Etat, voire le secteur marchand.

Le gouvernement produira en Septembre 2012 un document d'orientation pour guider une négociation nationale interprofessionnelle sur certaines modalités du contrat de génération. Il transmettra un document d'orientation pour l'ouverture d'une négociation nationale interprofessionnelle sur « les conditions d'une meilleure sécurisation de l'emploi. »

L'accord national interprofessionnel de « modernisation du marché du travail » de 2008 fera l'objet d'une évaluation au printemps 2013.

Une négociation interprofessionnelle pour l'amélioration de l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle des travailleurs handicapés aura lieu au printemps 2013.

A la suite de nos fortes exigences nous obtenons la convocation de la commission nationale de lutte contre le travail illégal.

Le gouvernement convoquera une « grande conférence sur la lutte contre la pauvreté » à l'automne 2012.

Ce que la CGT propose

- ▶ Instaurer la Sécurité sociale professionnelle,
- ▶ Arrêter les suppressions d'emplois,
- ▶ Orienter les investissements dans le développement industriel et créer les emplois publics et privés nécessaires,
- ▶ Faire reculer la précarité notamment pour les jeunes,
- ▶ Encadrer les ruptures conventionnelles,
- ▶ Stopper l'utilisation abusive des heures supplémentaires et du chômage partiel,
- ▶ Redonner les moyens au service public de l'emploi,
- ▶ Permettre l'indemnisation de tous les chômeurs,
- ▶ Contrôler les aides publiques aux entreprises,
- ▶ Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.

Table ronde « Assurer des systèmes de rémunération justes et efficaces »

Pour répondre à la crise et allier économique et social, la Cgt propose de créer d'autres politiques salariales et renforcer le pouvoir d'achat des 22 millions de salariés du privé comme des trois fonctions publiques, car sans cette évolution, l'économie ne pourra évoluer positivement. Nos camarades ont insisté sur les questions de précarité et d'égalité professionnelle.

Les points qui ont recueilli l'accord de tous sont la **suppression de prime « dividende »** et le suivi des négociations salariales de branche (convention collective) afin de mettre au niveau du SMIC les minima de branches (122 sont concernées) qui lui sont inférieurs.

Le patronat a, bien sûr, critiqué la hausse récente du SMIC, en mettant en avant le rôle « amortisseur » dans la période de crise des entreprises.

Les Chantiers prioritaires seront les suivants :

En vue d'une évolution des règles de revalorisation du **SMIC**, un groupe de travail interministériel sera mis en place afin d'explorer les scénarios d'ajustement des critères légaux et réglementaires revalorisation.

A l'issue de ce processus, le Gouvernement présentera un projet de texte avant la fin de l'année, qui sera débattu avec les partenaires sociaux dans le cadre de la Commission Nationale de Négociation Collective.

Le comité de suivi des négociations salariales de Branches : sous la présidence du Ministre chargé du travail, les membres de la Commission nationale de la négociation collective seront réunis **à la rentrée** pour faire le point sur l'engagement des négociations dans les branches présentant aujourd'hui un minimum conventionnel inférieur au SMIC et programmer, le cas échéant, les actions correctrices nécessaires.

Un travail approfondi sera mené en parallèle, dans le cadre du comité de suivi, sur les trajectoires salariales permises par les grilles conventionnelles et sur les efforts à poursuivre dans la structuration des branches présentant des blocages pérennes de négociation.

Une pression particulière, sera exercée, sur les branches présentant un minimum conventionnel inférieur au Smic.

La réunion de la Commission confédérale Salaires, élargie aux membres de la délégation CGT à la Commission Nationale de la Négociation collectives et aux Fédérations se déroulera le 14 septembre.

Allègement de cotisations sociales, aller vers des mesures législatives permettant de supprimer les allègements de cotisations patronales lorsqu'il y a inertie des négociations de branches.

Négociation interprofessionnelle en 2013 sur les dispositifs de participation financière et d'épargne salariale visant à en simplifier l'économie générale, à en favoriser l'accès aux TPE/PME.

Afin d'engager un travail préalable de diagnostic et d'échanges, le **Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionnariat Salarié (COPIESAS) sera installé.**

La prime « dividendes » dont l'ensemble des participants ont pointé l'inefficacité, **sera supprimée.**

Rémunérations des dirigeants : Diagnostics syndical et gouvernemental convergent sur les dérives à ce sujet.

Transparence souhaitée par tous.

Présence des représentants des salariés au Comité de rémunération.

La Cgt Propose en matière de rémunérations :

- ▶ Augmenter de façon significative le Smic pour atteindre les 1 700 euros bruts,
- ▶ Transposer cette hausse sur l'ensemble des grilles de salaires et sanctionner les employeurs pratiquant des minima en dessous du Smic,
- ▶ Majorer les heures complémentaires pour les salariés à temps partiel au même taux que les heures supplémentaires,
- ▶ Créer une sur cotisation employeur pour les emplois précaires ou les temps partiels subis,
- ▶ Doubler le paiement et récupérer les heures travaillées exceptionnellement le dimanche,
- ▶ Faire participer les employeurs aux frais de transport et à l'accès au logement,
- ▶ Bloquer les prix des loyers et augmenter les aides au logement,
- ▶ Supprimer la prime dividende,
- ▶ Stopper la défiscalisation des heures supplémentaires,
- ▶ Revaloriser de 25 % les minima sociaux.

Table ronde « Moderniser l'action publique avec ses Agents »

L'action publique, ses agents, les missions de la Fonction publique ont occupé une place importante dans la conférence sociale tenue les 9 et 10 juillet.

Le gouvernement a souligné à cette occasion sa volonté de rupture avec la politique antérieure, son attachement aux services publics, à la Fonction publique, aux personnels qui chaque jour travaillent pour l'intérêt général.

Les organisations CGT de la Fonction publique se félicitent de cette approche et de cette volonté affichée de rompre avec l'entreprise de déstructuration des missions de la Fonction publique. La CGT se félicite de la décision annoncée d'abroger les mesures relatives à la réorientation professionnelle issues de la loi dite de mobilité du 3 août 2009.

Pour autant, les services et missions publics sont bel et bien enfermés dans un carcan financier. Le cadre financier extrêmement contraint défini par le gouvernement est inacceptable et constitue un frein au développement du service et de l'emploi publics, et à la reconnaissance du travail des agents. Cet étau financier doit être rompu et des discussions doivent s'ouvrir sur les conditions du financement des politiques publiques. La logique comptable et culpabilisatrice ne s'intéressant qu'à la réduction des dépenses publiques et écartant toute réflexion sur les recettes n'a pas de sens.

Ce qu'a porté le Cgt dans les discussions :

La délégation de la CGT a rappelé son attachement aux principes et valeurs du service public et de la Fonction publique, aux garanties statutaires comme condition d'un service public rendu de manière équitable sur l'ensemble du territoire. Elle a porté ses propositions en matière d'organisation et de financement des services publics, en pointant la nécessité de mettre un terme aux réformes néfastes engagées ces dernières années et de créer les conditions d'un dialogue social large et inscrit dans la durée et dans une dimension territoriale pour envisager toute nouvelle évolution, s'inscrire dans sa mise en œuvre et son évaluation. Elle a condamné les décisions annoncées de poursuite des suppressions d'emplois dans les ministères dits non-prioritaires.

Elle a demandé la satisfaction d'un certain nombre de mesures urgentes pour les personnels (fin du gel du point d'indice, abrogation du jour de carence, ouverture de discussions sur les questions de précarité, de droits syndicaux, de santé au travail,...).

Elle a porté la nécessité d'ouvrir des négociations de moyen terme sur différentes questions (rémunérations, missions, égalité professionnelle...)

Les principales annonces du gouvernement :

L'ouverture de nombreux chantiers de négociation et de concertation :

- Les missions de la puissance publique et des services publics (déclinée à l'automne sur le territoire) - Les droits syndicaux - L'égalité professionnelle femmes-hommes – L'emploi des handicapés, des jeunes peu qualifiés et des seniors - La santé et la sécurité au travail - La prévention des risques psycho-sociaux - Les agents non titulaires (concertation à l'automne).
- La question des rémunérations, des carrières et des parcours professionnels fera l'objet d'un bilan approfondi à l'automne en vue de négociations qui pourraient débuter début 2013.

S'agissant des perspectives d'une nouvelle étape de décentralisation, la CGT a rappelé que rien ne pouvait être envisagé avant débat contradictoire.

La CGT abordera de manière offensive les échéances de négociation à venir.

Ce qu'attendent les Agents, ce sont des changements concrets et non la poursuite d'une politique de rigueur qui conduit inévitablement à la dégradation des missions, des conditions de travail et de vie au travail, du pouvoir d'achat.

La mobilisation des agents, avec leurs organisations syndicales, sera une condition incontournable d'un réel changement pour gagner sur leurs exigences revendicatives.

D'ores et déjà, la CGT œuvre résolument en ce sens.

Table ronde « développer les compétences et la formation tout au long de la vie »

Le déroulé des débats s'est articulé autour des thématiques : Jeunes - Demandeurs d'emploi - Formation des salariés - Comptes individuels et coopérations locales.

Au préalable la Cgt avait conditionné la réussite de la table ronde à la prise en compte par le gouvernement de la **situation de l'AFPA** et des solutions urgentes à mettre en œuvre pour assurer la pérennité de l'Association. A notre initiative, une réunion spécifique a été programmée par le ministre à l'issue de la conférence sociale. Elle débouche sur un **plan de redynamisation de l'AFPA** et des engagements forts de coopération avec pole emploi sur la formation des privés d'emploi favorisant l'accès immédiat aux formations AFPA disponibles et adaptées.

Cette table ronde portait sur des enjeux essentiels quant à l'avenir de notre système de formation professionnelle, qui doit faire face à véritable crise de son financement, notamment en raison de la baisse de l'emploi et à la politique salariale.

La Cgt a pesé dans les discussions et nombres de revendications ont été reprises :

- Pas de nouvelle réforme mais au contraire la Loi 2009 est confortée ainsi que les outils de sa mise en œuvre et la place du paritarisme
- Mise en œuvre de la formation initiale différée et la nécessité de permettre au salarié d'atteindre un niveau de qualification supplémentaire au cours de son activité professionnelle
- **Arrêt des ponctions de 300 millions d'euros sur FPSPP (Fond paritaire sécurisation des parcours professionnels)**, remettre de l'argent pour la mutualisation en direction des salariés qui ont le moins accès à la formation, l'accès des salariés des TPE est posée.
- Plan d'action d'urgence par une convention entre l'Etat et le FPSPP pour : 1. **Accompagner les jeunes sans qualification reconnue** 2. **Former plutôt que chômer** 3. **Renforcer la formation des privés d'emploi**

Pour la CGT, ce plan d'urgence est indispensable compte tenu de l'urgence sociale et des besoins des privés d'emploi, il ne doit, pour autant, pas prendre le pas sur les besoins de formations des salariés dans toutes les entreprises, y compris ceux travaillant dans les plus petites, ou hors champs (économie sociale et solidaire). Il faut donc obtenir le rééquilibrage des fonds entre les 2 missions.

• Les échanges de la table ronde ont beaucoup porté sur le Compte individuel de formation et comportaient le risque d'absorber Droit Individuel (DIF) et Congé Individuel(CIF) dans une sorte de tirelire individuelle sans garantie collective. La table ronde a réaffirmé la nécessité de garanties collectives.

• Le 1er ministre a proposé d'intégrer le **Plan de formation en entreprise dans la négociation obligatoire et triennale sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences** mais la forte pression du patronat à l'issue de la conférence rend la formulation plus floue dans la feuille de route.

• Le besoin d'outils d'évaluation et de prospective a été souligné, la CGT portera à nouveau la question du soutien aux organismes tel que le CEREQ (centre d'étude et recherches sur les qualifications) mais aussi le rôle du CNFPTLV (le Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie)

• La complémentarité des voies de formation initiale professionnelle a été affirmée, notre demande d'un chantier sur l'évaluation de l'apprentissage et du Service Public de l'Orientation sont prises en compte.

L'accès à tout moment de la vie à la **formation initiale et continue représente** un véritable enjeu :

- émancipation des travailleurs, des citoyens,
- transformation sociale,
- reconnaissance de la place du Travail.
- croissance économique, ré industrialisation

La Cgt revendique la sécurisation des parcours professionnels

Table ronde “ assurer l’avenir des retraites et de notre protection sociale “

Le débat sur l’avenir de notre protection sociale, s’est largement concentré autour de l’idée d’un transfert d’une partie des cotisations famille et maladie sur la CSG. Ce positionnement était partagé par la plupart des délégations, **à l’exception de la FSU et de la CGT**, qui a défendu les revendications suivantes :

. Réforme du financement de la sécurité sociale en modulant la cotisation dite ‘ patronale ’ en fonction des politiques d’emploi et de rémunération dans les entreprises. (à savoir que le financement porte des enjeux lourds pour toutes les branches de notre système de protection sociale)

-La CGT propose également de réformer le système de financement des hôpitaux et établissements Médico- sociaux publics

-La CGT réclame également le retour au respect des tarifs de la sécurité sociale et dénonce la dérive des dépassements d’honoraires.

- La CGT a également rappelé qu’il y avait aussi des besoins nouveaux à satisfaire comme la perte d’autonomie des personnes âgées ou le soutien aux jeunes.

Malgré les besoins actuels et à venir en matière de protection sociale ; malgré le fait que les moyens financiers existent en France pour les satisfaire, la CGT s’est trouvée, parmi les organisations syndicales, isolée sur la question du financement (à part la FSU (syndicat d’enseignants) qui a défendu une approche convergente.

Les propositions du gouvernement sur le sujet sont les suivantes :

. Mettre en place dès SEPTEMBRE 2012 le haut conseil du financement de la protection sociale, créée par le gouvernement précédent. Ce haut conseil sera chargé de dresser un diagnostic partagé sur le financement de la protection sociale et d’examiner les différentes options d’évolution de la structure du financement.

Le gouvernement s’est engagé à organiser une concertation en amont de l’élaboration du PLFSS (projet de loi de finance de la sécurité sociale). **Ceci répond à une demande CGT.**

La deuxième partie de cette table ronde portait sur l’avenir des retraites.

L’ensemble des participants a affirmé son attachement au système de retraite par répartition. Le MEDEF et la CGPME indiquant qu’elles pourraient être complétées par des dispositifs en capitalisation.

La CGT a présenté la cohérence de ses positions avec en autres :

- ✓ le rétablissement du droit à la retraite à 60 ans pour tous, associé à un bon niveau de pension
- ✓ la reconnaissance de la pénibilité avec une possibilité de départ anticipé
- ✓ le rétablissement de l’AER (allocation équivalent retraite)

La CFDT a défendu sa proposition de réforme systémique. Le patronat a déclaré qu’il était prêt à participer à une discussion sur une réforme globale. **Le gouvernement** a précisé que l’ensemble des options serait sur la table et a évoqué la possibilité de changer plusieurs paramètres. Il a annoncé que dès JANVIER 2013, le conseil d’orientation des retraites présentera un rapport portant sur l’état des lieux et les projections financières pour la période 2013/2060. Dans un second temps, une commission d’experts (neutres) présentera les différentes options d’évolution du système de retraite, sur la base d’un cahier des charges établi à l’issue d’une négociation entre le gouvernement et les organisations syndicales ouvrières et patronales. Sur la base du rapport de cette commission, une concertation s’engagera au printemps 2013 avec l’objectif d’une réforme législative en NOVEMBRE de l’année prochaine.

Conclusion : La protection sociale est un sujet vaste, complexe et qui touche tout le monde de la naissance à la mort. Un besoin d’être à la hauteur et de maîtriser ce sujet se fait sentir de plus en plus pour les syndiqués, les militants. Afin d’être à niveau et de pouvoir s’engager dans les futures échéances de discussion sur la protection sociale, il est plus que nécessaire que toutes les directions de syndicat s’informent et se forment sur le sujet. Les débats avec les salariés pour gagner la bataille d’une véritable protection sociale pour tous l’impose.

Table ronde « atteindre l'égalité professionnelle et améliorer la qualité de vie au travail »

Dès le début de séance la Cgt a rappelé que l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité du travail sont des questions transversales à toutes les tables-rondes. C'est donc essentiel de transformer le travail pour l'égalité, la santé des salariés et pour la compétitivité des entreprises. **Pour la cgt égalité salariale et prof et qualité du travail sont facteurs de croissance et de productivité accrue, favorables, à la compétitivité de la France, aux budgets sociaux et même à celui de l'état.**

Le Medef, assez d'accord avec les constats, s'est opposé à une politique de sanctions concernant l'égalité prétextant un contexte particulièrement difficile. Leurs priorités : faire évoluer les mentalités, favoriser les partages de la parentalité, des temps de vie, mettre en place une politique managériale (transparence des rémunérations, évolutions des carrières..) inciter les acteurs de la société civile à s'engager d'avantage, informer.... Les employeurs de l'économie sociale, des PME, de l'UPA, de l'UNAPL et même de la FNSEA sont sur la même longueur d'onde.

Conclusion : Le niveau des sanctions n'est pas remis en cause mais il sera prévu d'améliorer le décret pour favoriser la négociation. (Application prévue en janvier 2013) Accord sur l'idée de pilotage tripartite : retenir un certain nombre de territoires et de branches et travailler ensemble pour de réelles avancées. Il sera donc mis en place dès la rentrée.

Sur la qualité de vie au travail :

Les organisations syndicales : Discuter plutôt de la méthode pour mieux organiser la mise en œuvre que sur le contenu qui est renvoyé aux négociations à partir du 21 septembre. Beaucoup ont demandé un bilan sur rapport Pénicaud/Larose (il est en cours) **Pour le Medef** l'organisation du travail est un sujet majeur de compétitivité et les chefs d'entreprises y sont sensibles. C'est la 1ère fois que l'organisation du travail rentre dans la négociation en partant de l'articulation avec la vie personnelle. Il souhaite travailler sur la prévention mais pas la réparation. La pénibilité est exclue de la future négociation (pas revenir à des nouveaux régimes spéciaux) Il demeure des difficultés d'accord sur la définition des risques psychosociaux.

Conclusions : accord pour faire évoluer le COCT (Conseil d'orientation des conditions de travail) et la mission des ANACT (Agence nationale de l'amélioration des conditions de travail) et ARACT (Association régionale de l'amélioration des conditions de travail), plans d'action territorialisés, capitaliser les expériences et donc des groupes de travail mais cadencer et ne pas étendre les délais pour les OS.

Le temps de travail structurant :

Le Temps Partiel notamment pour les femmes. 3 ou 4 grands secteurs d'activité concentrent le temps partiel. Concept de parentalité mais les évolutions sont lentes dans la réalité sur le partage.

Les Organisations syndicales : accord sur temps minimum obligatoire de temps partiel pour ouvrir des droits, conditionner les aides à ce temps minimum. Faciliter des temps partagés pour que les salariés se construisent des emplois complets. Les heures complémentaires valorisées comme les heures supplémentaires **Le Medef** veut s'en tenir aux thèmes choisis pour la négociation : la durée minimum des temps, information et prévision des plannings. Mais pas de cotisations supplémentaires. Oui à la négociation mais pas de loi. Le travail branche par branche est nécessaire car les contraintes sont différentes.

Conclusions : Temps partiel, le gouvernement veut aboutir à un résultat dans le premier trimestre 2013. Branche propreté annonce une Conférence de progrès à suivre.

Articulation des temps :

Le Medef ne veut pas augmenter les congés et les cotisations qui pèsent sur les employeurs mais on peut regarder à répartir différemment le congé maternité ! **Les Organisations syndicales** ne sont pas d'accord. Elles sont d'accord pour discuter du congé parental, pour le raccourcir, le partager et mieux le rémunérer mais c'est très lié aux services d'accueil des jeunes enfants et l'aide à l'autonomie : tout le monde ne vit pas en couple.

Deux sujets à la source des inégalités :

Les classifications : un travail de type tripartite est nécessaire pour faire avancer cette question. Après un échange sur la place des femmes dans les instances dirigeantes, dans les IRP (DP, CE, CHSCT, CAP, CTP...) le gouvernement propose que dans la négociation sur la modernisation des IRP cette question soit discutée.

Casser les stéréotypes : Les Organisations syndicales : En matière d'éducation, pour lutter contre les freins puissants sur l'égalité il faut: changer les manuels sexistes, montrer les réussites, les bonnes pratiques. Orienter les garçons dans les filières où ils ne sont pas. **Le Medef** se dit prêt à aider dans les écoles (mais quelles écoles ? les grandes écoles ?) **La ministre** indique qu'une mission a été demandée sur les stéréotypes depuis la petite enfance, implication aussi dans le chantier de la refondation de l'école.

Le 9 octobre toutes et tous en manif !

Le 9 octobre 2012, à l'appel de la Cgt 3 grandes manifestations interrégionales sont organisées à Paris, Lyon et Bordeaux.

En fait plus de 200 organisations syndicales au plan européen appellent à se mobiliser pour l'emploi et particulièrement pour l'emploi industriel.

En France on assiste à une montée en force des revendications du MEDEF qui exige plus de souplesse de la réglementation du travail, moins de cotisations sociales ; le tout sous couvert d'un manque de compétitivité des entreprises françaises qui souffriraient d'un coût du travail trop élevé !

Les négociations autour de la mise en place d'accord compétitivité emploi, que le gouvernement avaient stoppées refont surface et nous n'allons pas tarder à voir des propositions de chantage de la part des employeurs qui vont conditionner le maintien de l'emploi à la baisse des salaires et des cotisations dans des accords d'entreprises !

Les délocalisations et les débats autour du coût du travail ne servent qu'à faire pression sur les salaires. Nous avons de multiples exemples ou les salariés qui ont concédé des sacrifices à leur employeur n'ont pas pour autant sauvé durablement leur emploi !

Il est plus que temps de montrer qu'il n'y a pas que le MEDEF qui a des revendications et qui peut peser !

Pour des raisons de commodité et compte tenu du coût représenté par des bus pour paris, pour nos organisations, les 3 régions du grand est ont décidé d'une manifestation à EPINAL.

➤ Techniquement pour l'instant nous vous proposons de mettre à disposition des manifestants des bus :

- ❖ Au départ de Vesoul à 10h devant l'UD (5 Cours François Villon) avec possibilité de ramassage à Luxeuil
- ❖ Au départ de Gray (en fonction du nombre de participants)
- ❖ Pour Lure c'est le Territoire de Belfort qui ramassera les manifestants à 12h Esplanade Charles de Gaulle (à moins qu'ils ne soient trop nombreux à Lure auquel cas nous pourrions envisager un bus)

Bien entendu les bus sont financés par l'UD70 et aucune participation ne sera demandée à ceux qui viennent manifester.

Il est prévu d'arriver vers midi à Epinal (ou les camarades vosgien auront préparé un barbecue fraternel) **pour une manifestation prévue à 14h00.**

Pour plus d'infos et pour toutes inscriptions, merci de contacter votre délégué syndical Cgt ou d'appeler le : 03 84 78 69 90



RETRAITES DE HAUTE SAONE

**Après le 9 octobre :
le 11 OCTOBRE 2012 ...**

Pourquoi ?

On a coutume de dire que chaque « rentrée est différente, et celle-là l'est tout particulièrement. Elle suit en effet des élections politiques qui ont consacré un changement de président de la République et de majorité parlementaire après un changement de majorité au Sénat.

La CGT a milité pour ces changements. *Nous avons contribué à écarter l'ancien président pour créer les conditions d'un véritable changement de politique économique sociale et sociétale !*

« Il nous faut obtenir du pouvoir politique mandaté par une majorité de citoyens, qu'il mette en œuvre une politique différente de la précédente, aussi néfaste pour les salariés qu'inefficace pour le pays » ! *Ainsi s'exprime B. Thibault dans notre journal NVO de Septembre, et il poursuit : « notre démarche est simple nous voulons nous appuyer sur le monde du travail qui a souhaité le changement, en l'appelant à continuer de se mobiliser avec nous pour obtenir des décisions concrètes qui donnent corps au changement qu'ils ont voulu, c'est leur intervention qui sera déterminante pour faire pencher les choix du gouvernement dans le sens d'un projet politique fondé sur le progrès social et le développement humain durable de notre société ... »*

Le 9 OCTOBRE : *C'est une journée importante pour la défense de l'industrie et de l'emploi dans le cadre de la semaine de mobilisation décidée par la Fédération Européenne de l'industrie. Déjà des sections syndicales d'autres organisations seront avec nous le 9.*

Certes nous sommes retraités, mais on ne pourra pas redresser le pays si on laisse défaire notre potentiel industriel, et quid de nos retraites si les richesses créées diminuent ? Quel financement de l'ensemble de la protection sociale ?

Pour la Haute-Saône, la manifestation se déroulera sur EPINAL.

Pour VESOUL : *Départ de l'UD- rassemblement à 10 H, 5 cours F. Villon.*

Arrivée vers 12 h. / barbecue organisé par les camarades vosgiens.

Pour LURE : *Départ 12 h. Esplanade Charles de Gaulle - avec le Bus de Belfort*

Pour LUXEUIL : *Le Bus de Vesoul passera à Luxeuil. Demander précisions à l'UD.*

Le 11 OCTOBRE : JOURNEE D'ACTION DES RETRAITES !

Dans le cadre de la « semaine bleue » 15 millions de retraités cela compte ! Personne ne peut oublier cette réalité. Tout au long de ces dernières années nous avons porté unitairement des propositions à la connaissance des élus et candidats aux dernières élections, nous avons été présents sur beaucoup de marchés. Aujourd'hui des mesures immédiates sont attendues, elles doivent être prises ! Des situations de grande précarité touchent de plus en plus de retraités, surtout des femmes vivant seules !

Cette journée est UNITAIRE, pour LA DEFENSE DU POUVOIR D'ACHAT, L'ACCES AU SOINS, L'AIDE A L'AUTONOMIE

Après la rencontre avec les organisations syndicales de Haute-Saône la journée se déroulera de la façon suivante :

UN RASSEMBLEMENT à VESOUL à 10 h 30 devant la Mairie avec dépôt de motion en direction du Parlementaire (l'ensemble des parlementaires seront destinataires de cette motion)

UNE DELEGATION de 35 personnes le même jour à PARIS pour se rendre devant l'Assemblée Nationale (nous prenons les inscriptions : **le départ se fera par train à 9 heures en gare de Vesoul et précédemment à LURE, pour un retour vers 22 heures**)

Pour préparer ces journées des tracts vont être faits, pour ce qui nous concerne un tract unitaire est sous presse.

Comme vous le savez le train n'est pas gratuit c'est pourquoi nous appelons à une souscription /syndiqués ou non, (autour de vous vous pouvez aussi participez à recueillir des fonds) - à adresser à USR CGT 5 cours F. Villon 70000 VESOUL.



A bientôt,

Le Secrétariat USR

